Lettre ouverte à Prescrire : L’Association Française des Diabétiques n’a pas besoin de donneurs de leçons

L’UFC Que Choisir, la Mutualité Française et Prescrire se sont engagés dans un virulent combat pour préserver la vertu des associations de patients vis-à-vis de l’industrie pharmaceutique. Ensemble, ils ont cosigné, dans le Monde du 28 mai 2009, une tribune « Associations de patients et firmes pharmaceutiques : halte aux liaisons dangereuses ». Ils se sont retrouvés, à la même tribune, sur le même sujet, lors d’une conférence le 1er octobre dernier dans les locaux de Prescrire. Cependant, Prescrire, dans son numéro d’octobre 2009, dépasse les limites du débat, en utilisant des sous-entendus tendancieux, des amalgames et la calomnie pure et simple. Prescrire affirme que certaines associations de patients, en citant par ailleurs nommément l’Association Française des Diabétiques, préfèrent faire financer leur programme d’éducation thérapeutique par les firmes pharmaceutiques, plutôt que par des financements publics.